



Conseil scolaire
acadien provincial

**PLAN D'AFFAIRES
2021-2022**

Adopté le 26 juin 2021



Table des matières

| | | |
|-----|--|----|
| 1.0 | Introduction et contexte de planification | 3 |
| 2.0 | Mission | 7 |
| 3.0 | Structure organisationnelle | 8 |
| 4.0 | Priorités | 14 |
| 5.0 | Rapport annuel sur les réalisations en 2020-2021 | 17 |
| 6.0 | Finances et exploitation | 24 |
| 7.0 | Principaux faits | 26 |

1.0 Introduction et contexte de planification

Le Conseil scolaire acadien provincial (CSAP), établi conformément à la Loi sur l'Éducation en Nouvelle-Écosse en 1996 :

- Offre aux enfants des parents ayants droit un programme d'enseignement en français langue première ;
- Livre et administre tous les programmes d'enseignement en français langue première ;
- S'assure que l'école publique dans laquelle est offert un programme d'enseignement en français langue première est connue comme « école acadienne » ;
- Est doté de responsabilités additionnelles par rapport à celles normalement consenties à un centre d'éducation dans la province de la Nouvelle-Écosse :
 - La promotion du programme d'enseignement en français langue première et la diffusion de l'information à son sujet ;
 - L'enrichissement de son matériel didactique d'information relatif à la culture acadienne ;
 - Dans le cadre de ses programmes d'enseignement, la promotion, par des activités, de la culture acadienne et la langue française.

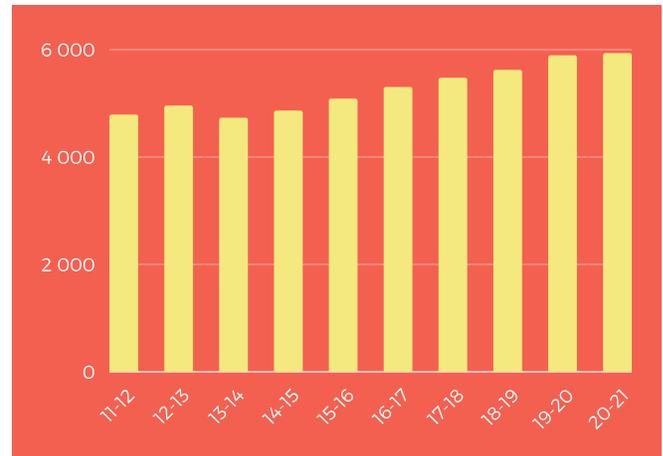
En plus, le CSAP œuvre à l'élaboration des programmes d'études pour français langue première en Nouvelle-Écosse. Il s'agit du premier conseil scolaire au Canada à développer ses propres programmes qui d'ailleurs, reçoivent l'approbation du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MÉDPE). Le CSAP a également son propre centre provincial de ressources pédagogiques.

Le CSAP compte vingt-deux (22) écoles réparties dans l'ensemble de la province de la Nouvelle-Écosse. Le siège social est situé à La Butte et trois (3) bureaux régionaux sont localisés à Petit-de-Grat, à Dartmouth et à La Butte.

À la rentrée scolaire 2020-2021, l'ensemble des écoles du CSAP accueillait 6 417 élèves comparativement à 6 419 élèves l'année précédente. La tendance est malgré tout à la hausse considérant que 97 élèves supplémentaires étaient inscrits, mais qu'en raison de la pandémie de COVID-19, les parents ont opté pour l'école à la maison.

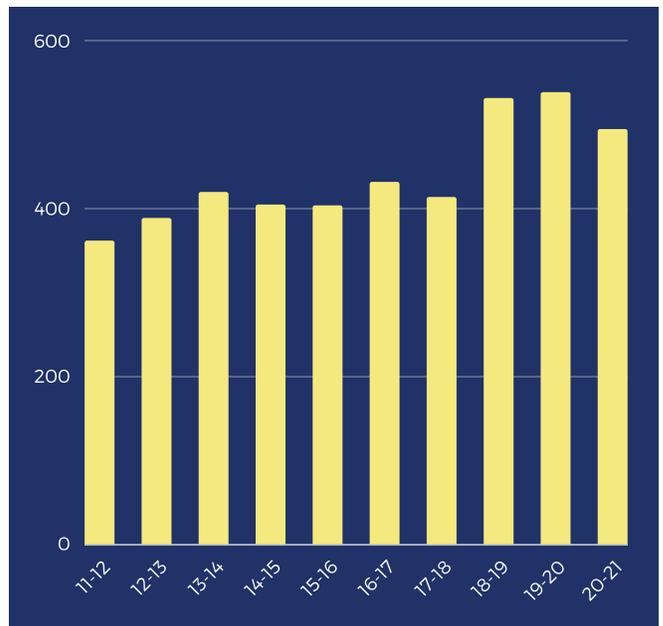
Inscriptions - Maternelle à 12e

La programmation complète de la maternelle à la 12e année en français langue première a accueilli 5 923 élèves (une augmentation de 42 élèves). Selon les données détenues,



Inscriptions - Grandir en français

Le programme de prématernelle de la Nouvelle-Écosse – Grandir en français a accueilli 494 élèves âgés de 4 ans (une diminution de 44 élèves). Ce programme est offert dans 12 des écoles élémentaires par les employé(e)s du CSAP, et par le biais de partenariat avec des organismes de la petite enfance pour dans les cinq autres écoles élémentaires.



Le CSAP a entamé la 2e année de son plan stratégique qui a pour objectif la réussite éducative et sociale de tous les élèves afin qu'ils deviennent des citoyen(ne)s et des citoyens fier(-ère)s et engagé(e)s envers la langue française, la culture et la communauté. Cet objectif de réussite passe inévitablement par la réussite scolaire, la construction identitaire et le développement global des élèves. Plusieurs données ont été recueillies et serviront à déterminer l'avancement des différentes priorités stratégiques au cours des prochaines années, d'autres sont encore à l'étape de la cueillette.

En raison de la pandémie mondiale de la COVID-19 qui sévit toujours, il n'a pas été possible d'avancer le plan comme souhaité. En effet, les mesures sanitaires, la présence de cas dans les écoles, les changements d'orientation dans la livraison de l'éducation aux élèves ne sont que quelques raisons qui ont fait en sorte de retarder l'avancement du plan.

La rentrée scolaire 2020 s'est faite en personne, après un arrêt des cours en présentiel pendant plus de 6 mois. Les élèves ont donc pu prendre place dans les salles de classe aux côtés de leurs pairs, le tout en respectant des mesures strictes afin d'assurer la santé et la sécurité de tous. L'École Mosaïque a d'ailleurs accueilli ses premiers élèves de la 9e à la 12e année. Le transfert des niveaux scolaires supérieurs vers cette école a permis d'alléger temporairement la surpopulation des écoles environnantes. Toutefois, en avril, l'augmentation des cas de coronavirus a forcé le retour à l'enseignement virtuel. Heureusement, ceci n'a été qu'une mesure temporaire, car dès le début juin, les élèves ont été rappelés en présentiel dans les écoles.

Plusieurs projets d'infrastructure sont en cours. Les travaux de soumission et de préparation des sites ont débuté pour les écoles de Wedgeport, de Pomquet et de Clare. Un site a également été identifié pour la construction d'une nouvelle école sur la péninsule de Halifax.

L'année 2020-2021 a marqué un anniversaire important pour le CSAP puisqu'elle constitue la 25e année d'existence du conseil scolaire. Pour souligner l'événement, un comité composé d'élèves, de membres du personnel et d'élus du Conseil a été mis en place afin de coordonner différentes initiatives pour valoriser la langue française au sein de la communauté scolaire. Parmi celles-ci, il y a eu le développement d'un jeu interactif permettant de mieux connaître les différentes régions ainsi que les familles d'écoles du CSAP. D'autres activités ont eu lieu dans les écoles à travers la province, par exemple, des concours, des jeux éducatifs, un grand rassemblement dansant virtuel, des spectacles d'improvisation et bien plus. La réussite de ces activités a été possible grâce à la collaboration de partenaires et d'organismes communautaires. De plus, une attention particulière a été accordée au programme de reconnaissance des employés afin de mettre en vedette le personnel qui occupe un poste depuis la création du conseil.

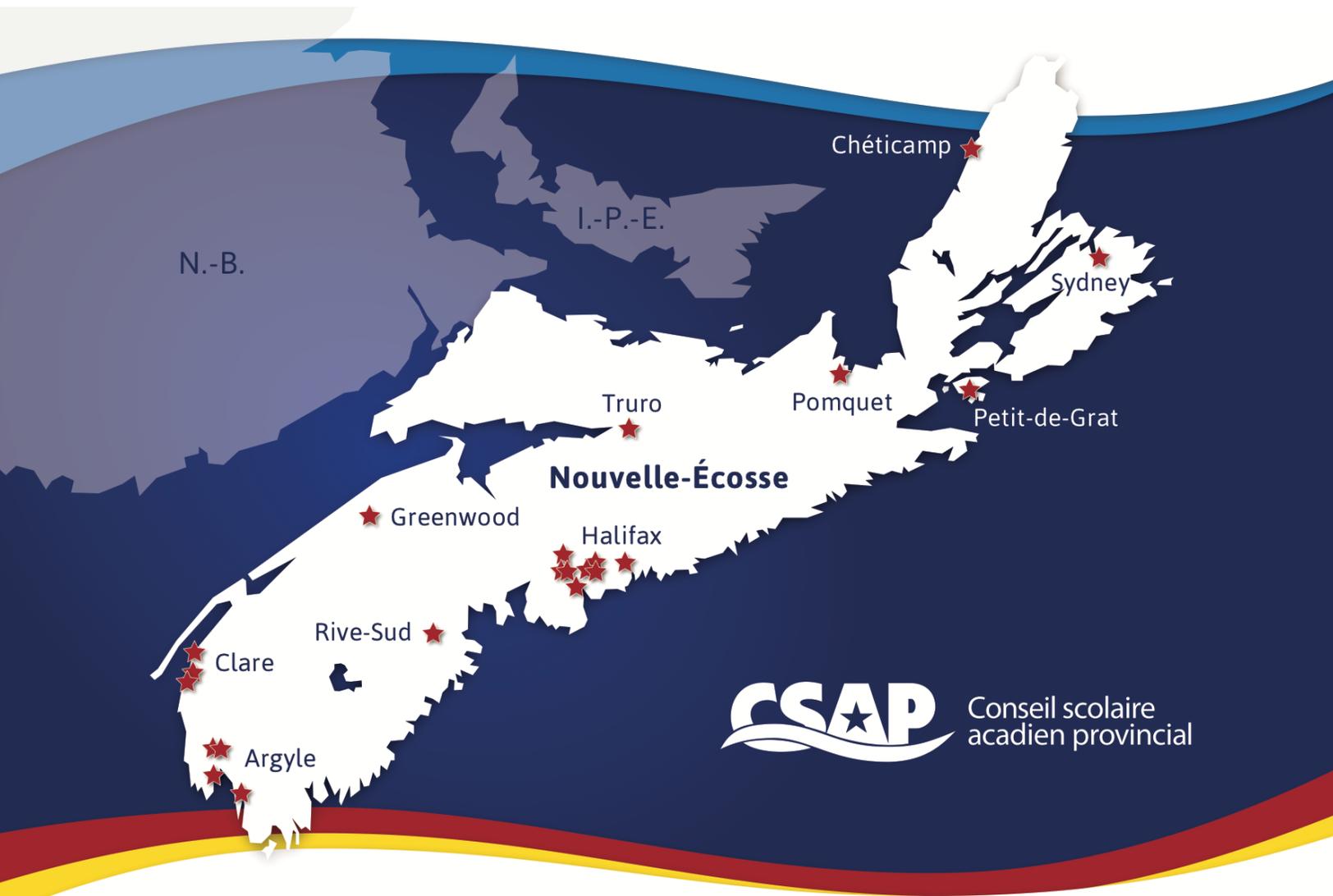
Cette année a également été marquée par l'arrivée d'un nouveau ministre de l'Éducation, l'honorable Derek Mombourquette et d'un nouveau premier ministre, l'honorable Iain Rankin. Le premier ministre semble vouloir poursuivre les initiatives en lien avec l'éducation francophone en milieu minoritaire entamées par l'ancien ministre de l'Éducation, l'honorable Zach Churchill. Ce dernier a annoncé en 2018, la mise en place d'une loi distincte en Nouvelle-Écosse régissant l'enseignement du français langue première afin de répondre aux besoins linguistiques et culturels uniques des Acadiens et des francophones de la province. À ce jour, le CSAP fonctionne toujours avec l'ancienne loi et demeure en attente de la nouvelle législation qui devra être adoptée par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse.



2.0 Mission

Le Conseil scolaire acadien provincial offre une éducation en français de première qualité en tenant compte de son mandat culturel.

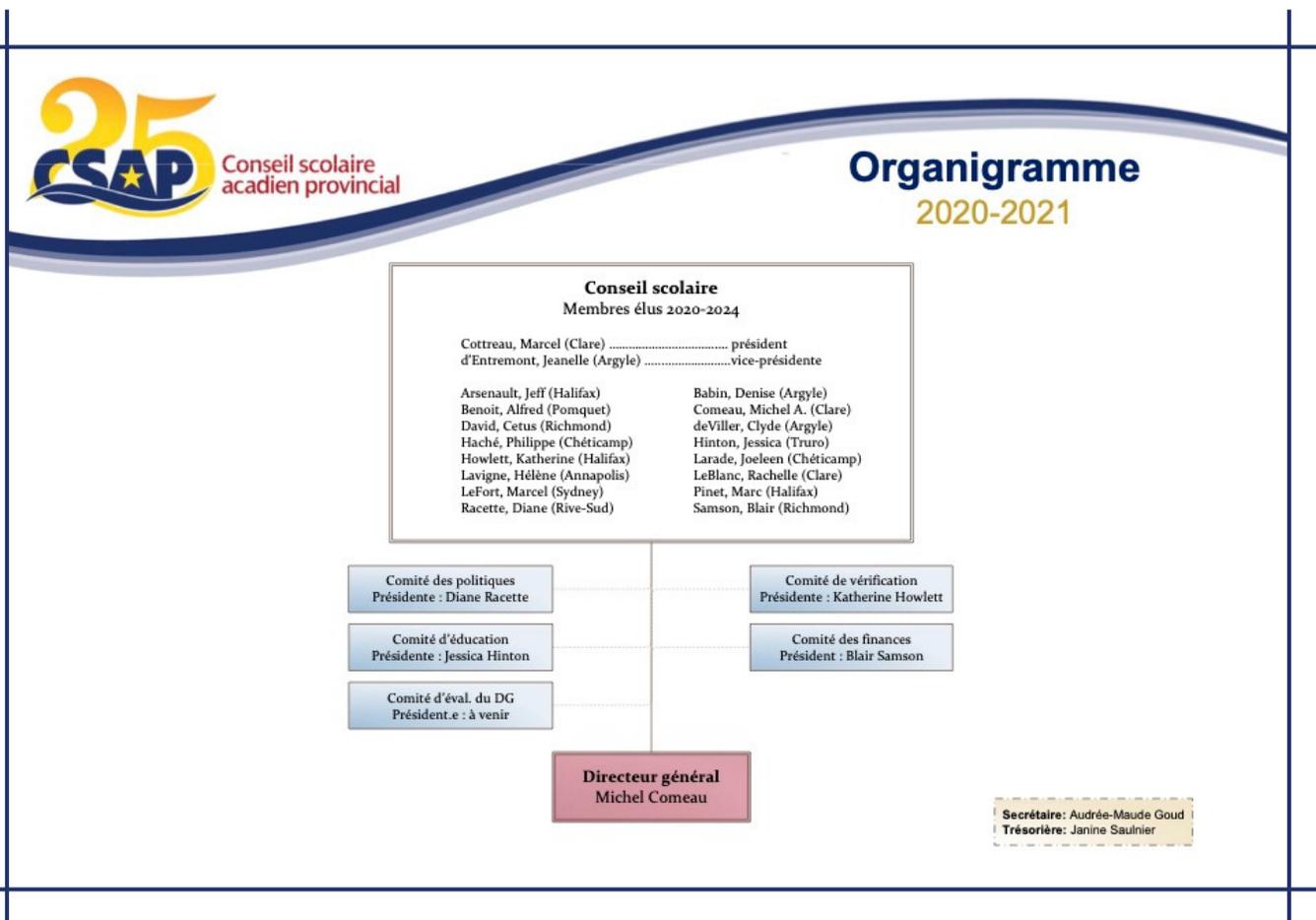
(Adoptée le 4 mai 2019)



3.0 Structure organisationnelle

Le Conseil est responsable de la gouvernance du CSAP. Les responsabilités du Conseil, envers le contrôle et la gestion des écoles publiques sous sa juridiction, sont conformes à la Loi sur l'éducation et les règlements qui s'y rattachent.

Le Conseil est composé de 18 conseillers scolaires. La présidence (P) et la vice-présidence (VP) sont élues par les membres du Conseil, une fois par an, conformément à la Loi sur l'éducation. Tous les quatre (4) ans, les élections scolaires ont lieu, en même temps que les élections municipales. Les dernières élections se sont tenues à l'automne 2020 où 10 nouveaux conseillers ont été élus. Les conseillers sont élus afin de représenter les dix régions du territoire de la Nouvelle-Écosse où se trouvent les 22 écoles du CSAP. À la table du Conseil, les conseillers prennent les décisions en fonction du rôle et du mandat du CSAP dans son ensemble.



Le Conseil se rencontre en moyenne huit (8) fois par année, soit en personne ou par le biais de conférences virtuelles. Les rencontres se déroulent les fin de semaine dans une des différentes régions de la province sous sa juridiction. Les réunions du Conseil, qui sont ouvertes au public, sont appuyées par une structure de comités légiférés et de comités mandatés par le conseil. Au cours de la dernière année, en raison des restrictions imposées par rapport aux rassemblements, il n'a pas été possible de faire des rencontres en personne. C'est donc grâce à des rencontres Zoom que les conseillers ont pu prendre part aux discussions. La population a également été en mesure de participer aux vidéoconférences.

Le Conseil surveille l'avancement de son plan stratégique et des initiatives du MÉDPE par le biais de rapports fournis par la direction générale.

En vertu de l'article 39 (1), la direction générale a la responsabilité d'ensemble :

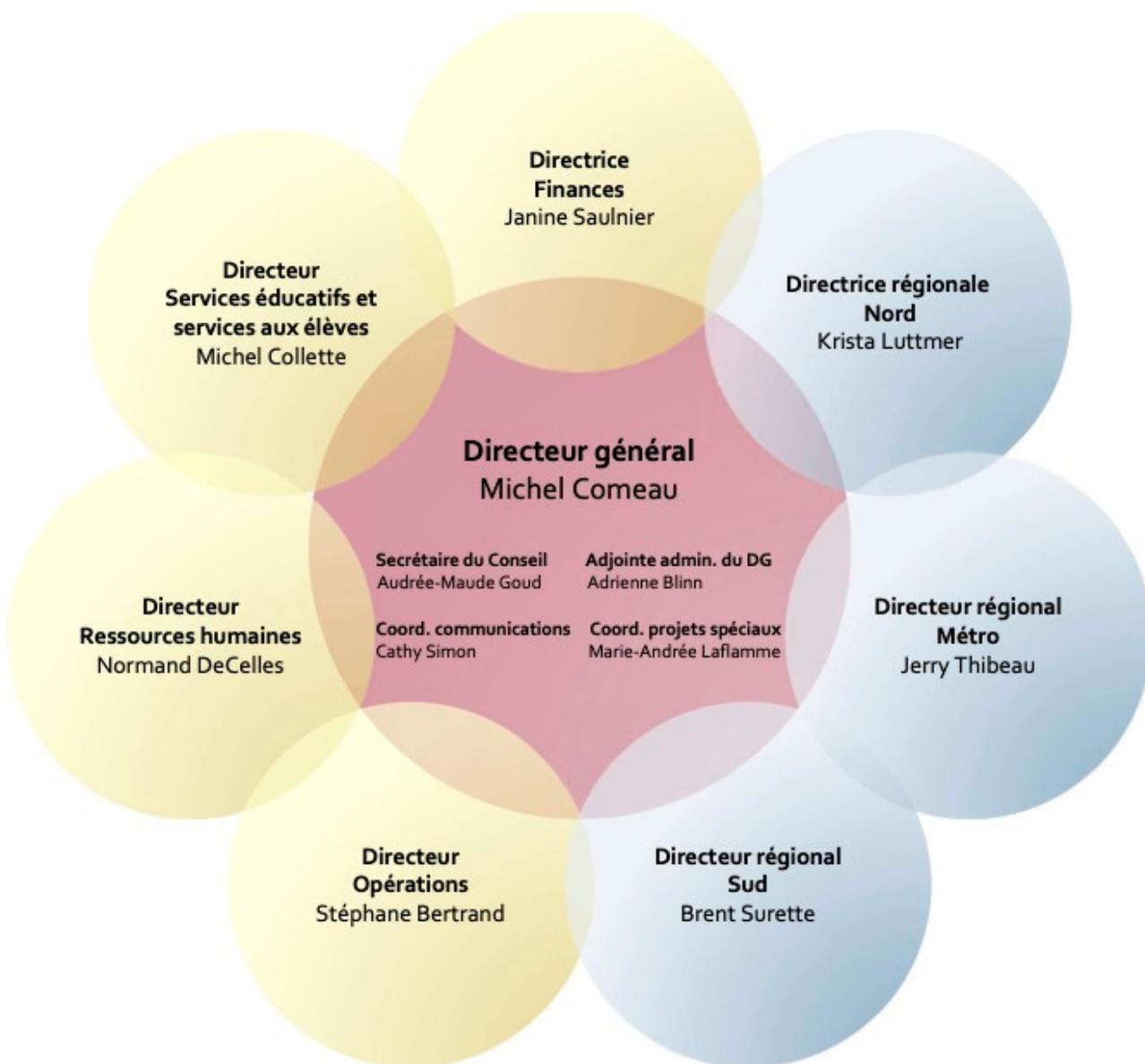
- (a) du bon fonctionnement du bureau du conseil scolaire et des écoles; et
- (b) de la surveillance de tous les employés du conseil scolaire.

En vertu de l'article 39 (3) de la Loi sur l'éducation, le directeur général répond au conseil scolaire relativement au rendement scolaire des élèves et des écoles et lui transmet un rapport chaque année au sujet de ce rendement.



Pour répondre à cette responsabilité, le directeur général est appuyé par l'équipe de gestion (services éducatifs, opérations, finances, ressources humaines et directions régionales) qui fournit un soutien direct aux écoles en s'attardant prioritairement aux actions relevant du plan stratégique du CSAP et des initiatives du gouvernement.

Chaque secteur remplit les fonctions dans les catégories prescrites conformément aux sections 63 à 69 du règlement de la Loi sur l'éducation ministérielle (CSAP) faite en vertu de l'article 145 de la Loi sur l'Éducation (CSAP).



Services éducatifs

Au cours de la dernière année, le secteur des services aux élèves a été intégré aux services éducatifs. Le service des programmes relève également des services éducatifs (approuvée à l'intérieur d'élaboration de programmes d'études) appuyés des trois directions régionales (approuvées par le ministère pour reconnaître les défis géographiques d'un conseil provincial).

Les services éducatifs relèvent de la direction des services éducatifs assumant des fonctions dans les catégories prescrites suivantes :

- services aux élèves
- mise en œuvre des programmes d'études
- respect des cultures et droits de la personne
- qualité et responsabilité de l'éducation
- soutien principal dans le domaine des programmes et des services aux élèves
- au nom de la direction générale, les directions d'école, y compris la supervision et l'évaluation
- technologie dans le programme d'études, les salles de classe et les bureaux
- perfectionnement professionnel des enseignant(e)s
- comités d'école consultatifs, y compris les plans d'amélioration des écoles
- éducation communautaire et éducation pour adultes, si applicable, et tous les programmes additionnels destinés aux élèves.

Les services de soutien assurent un appui pour la réalisation des actions relevant du plan stratégique et des initiatives du gouvernement.





Opérations

Le service des opérations relève de la direction des opérations assumant des fonctions dans les catégories prescrites suivantes :

- gestion des édifices, y compris l'accès de la communauté
- construction de nouvelles infrastructures, additions et changements
- transport des élèves
- appui principal dans le domaine des opérations.



Finances

Le service des finances relève de la direction des finances qui assure les fonctions dans les catégories prescrites suivantes :

- budgets
- comptabilité, y compris la paie
- risques (assurances)
- achats
- appui aux vérifications
- gestion des fonds générés par les écoles
- appui principal dans le domaine des finances



Ressources humaines

Le service des ressources humaines relève d'une direction des ressources humaines avec des fonctions dans les catégories prescrites suivantes :

- relations avec la main-d'œuvre, y compris l'appui des négociations locales et provinciales
- systèmes d'appréciation du rendement et de planification de gestion de la croissance
- perfectionnement professionnel des employés (sauf les enseignants) et coordination du programme de développement professionnel
- équité d'emploi
- santé et sécurité
- santé du personnel
- planification de succession
- coordination de la dotation du personnel
- recrutement et placement du personnel
- appui principal dans le domaine des ressources humaines

Petite enfance

Le service de la petite enfance relève d'une des directions régionales. Cette dernière assume la responsabilité des fonctions dans les catégories prescrites suivantes :

- Gestion du programme prématernelle de la N-É-Grandir en français pour les enfants de 4ans
- Soutien familial et accès à des ressources

4.0. Priorités

En lien avec son plan stratégique 2019-2023 adopté le 22 juin 2019, le CSAP a défini ses priorités comme étant le bien-être physique et mental, les relations école/famille/communauté, la rétention et le recrutement, la réussite académique et la sécurité linguistique.



Bien-être physique et mental

RÉSULTATS DÉSIRÉS

- Accès efficace aux services appropriés de soutien et d'appui pour tous les élèves.
- Accès à une variété de programmes basés sur la santé physique et mentale.
- Amélioration de la satisfaction et de l'expérience de travail du personnel.
- Sensibilisation des élèves à une utilisation appropriée des technologies et au développement de la citoyenneté numérique.

STRATÉGIES MAJEURES

- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie qui favorise la santé et le bien-être de tous les élèves (Grandir en français à la 12e année).
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie qui favorise la santé et le bien-être du personnel.



Relations école/famille/communauté

RÉSULTATS DÉSIRÉS

- Augmentation de la participation de la communauté et des familles dans les écoles.
- Augmentation de la visibilité du CSAP.
- Mise en place de services pour aider à la transition des nouveaux arrivants et des élèves internationaux.
- Augmentation du nombre d'initiatives stratégiques avec les partenaires communautaires.

STRATÉGIES MAJEURES

- Collaborer avec les partenaires pour enrichir les expériences des élèves et l'offre de programmes et de services en français tout au long de l'année.
- Créer un contexte favorisant l'engagement actif des familles face à l'éducation de leur enfant.
- Assurer la visibilité du CSAP sur la place publique afin de reconnaître la qualité de l'éducation en français langue première.
- Développer et mettre en œuvre une stratégie de recrutement et d'accueil des nouveaux arrivants et des élèves internationaux.



Rétention et recrutement

RÉSULTATS DÉSIRÉS

- Augmentation du taux de rétention des élèves (Grandir en français à la 12e année).
- Augmentation du nombre (%) de finissants qui choisissent de poursuivre des études postsecondaires en français ou d'obtenir un emploi en français.
- Amélioration du recrutement et de la rétention d'un personnel qualifié et compétent.
- Augmentation du nombre d'élèves inscrits (Grandir en français à la 12e année).

STRATÉGIES MAJEURES

- Élaborer et mettre en œuvre un programme de recrutement et de fidélisation du personnel.
- Bonifier et offrir un plus grand nombre de programmes et de services pour les élèves (Grandir en français à la 12e année).
- Mettre en place un programme de recrutement et de rétention des élèves (Grandir en français à la 12e année).
- Favoriser des relations à long terme avec nos finissants pour contribuer à la pérennité des communautés acadiennes/francophones.



Réussite académique

RÉSULTATS DÉSIRÉS

- Atteinte des buts visés dans les Plans pour la réussite des élèves (PRÉ).
- Réduction des écarts de rendement des groupes vulnérables.
- Amélioration du rendement en littératie.
- Augmentation de la qualité et de la quantité d'infrastructures pour appuyer la réussite scolaire.

STRATÉGIES MAJEURES

- Orienter les pratiques afin de cibler l'apprentissage et le rendement de tous les élèves.
- Répondre aux obstacles systémiques identifiés qui ont une incidence sur le rendement des élèves.
- Accompagner le personnel dans l'actualisation d'un plan de formation continue basé sur les normes d'enseignement et qui tient compte du contexte minoritaire.



Sécurité linguistique

RÉSULTATS DÉSIRÉS

- Perfectionnement des compétences langagières du personnel et des élèves.
- Augmentation de l'utilisation du français parlé dans les activités scolaires et parascolaires.
- Élargissement des espaces francophones.
- Poursuite des études postsecondaires en français ou obtention d'un emploi en français.
- Inscription des enfants d'anciens élèves dans les écoles du CSAP.

STRATÉGIES MAJEURES

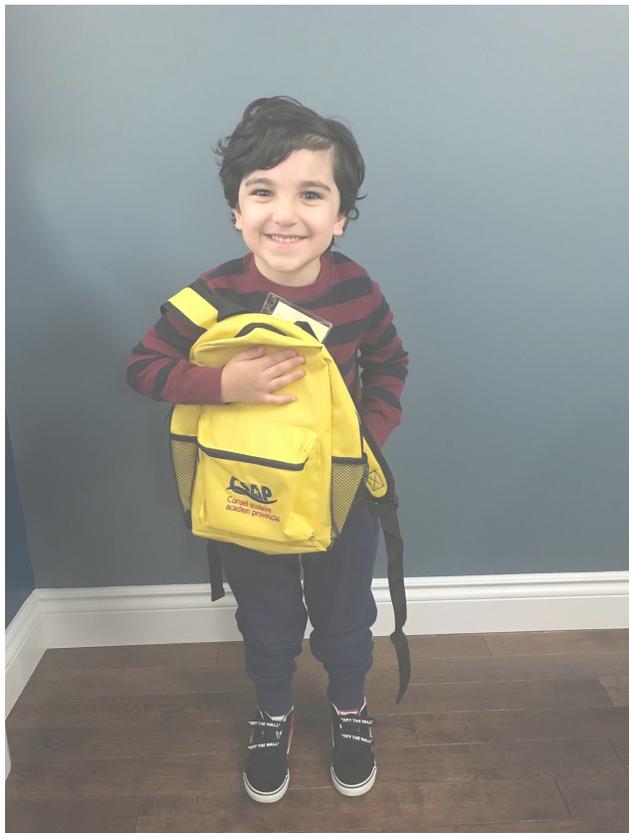
- Mettre en œuvre la stratégie provinciale en communication orale et en francisation dans toutes les écoles (Grandir en français à la 12e année).
- Favoriser l'épanouissement culturel et identitaire, ainsi que le perfectionnement langagier du personnel.
- S'appropriier davantage d'espaces francophones dans nos communautés.

5.0 Rapport annuel sur les réalisations 2020-2021

Le plan stratégique 2019-2023 en est à sa deuxième année et travaille avec les priorités stratégiques suivantes :

- Bien-être physique et mental
- Relations école/famille/communauté
- Rétention et recrutement
- Réussite académique
- Sécurité linguistique

Ces priorités s'enlignent parfaitement avec la réalité d'aujourd'hui et les besoins du système dans son ensemble.



Bien-être physique et mental

Accès efficace aux services appropriés de soutien et d'appui pour tous les élèves.

RÉALISATIONS

- Création de deux groupes d'engagement jeunesse dans le but de mettre de l'avant des initiatives et projets désirés par les élèves.
- Animation de plusieurs ateliers sur le racisme pour assurer le bien-être de nos élèves issus de la diversité ethnoculturelle.

Accès à une variété de programmes basés sur la santé physique et mentale.

RÉALISATIONS

- Développement de vidéos sur la santé mentale en contexte de pandémie.
- Mise en œuvre du programme Pyramide dans les environnements d'apprentissage à CSRS, EBJ et EBM.
- Création de capsules vidéo pour l'enseignement en plein air.

Amélioration de la satisfaction et de l'expérience de travail du personnel.

RÉALISATIONS

- Administration d'un sondage sur la santé et le bien-être des employés du CSAP.
- Mise en place d'un programme de reconnaissance des employés du CSAP.
- Création d'un système de gestion des absence.
- Administration d'un sondage sur l'expérience d'insertion professionnelle des enseignants.
- Mise sur pied d'un comité pour guider l'élaboration des stratégies de promotion de la santé et du bien-être du personnel et des élèves.

Amélioration de la satisfaction et de l'expérience de travail du personnel.

RÉALISATIONS

- Lancement du jeu interactif « Super CSAP » pour le 25e anniversaire. Les buts du jeu sont d'offrir une expérience engageante et ludique, et de faire connaître les différentes régions et les écoles du CSAP.

Relations école/famille/comunauté

Augmentation de la participation de la communauté et des familles dans les écoles.

RÉALISATIONS

- Création de l'infolettre La Dizaine en collaboration avec le CDÉNÉ et l'Université Sainte-Anne.
- Conception d'un site pour appuyer les familles avec l'éducation à distance.

Augmentation de la visibilité du CSAP.

RÉALISATIONS

- Conception d'un livre souvenir pour le 25e anniversaire du CSAP.
- Mise sur pied d'un outil de création de signatures électroniques.
- Mise en ligne du système ArgentScolaire (SchoolCash).
- Création de compte Instagram pour toutes les écoles.
- Création d'une chaîne YouTube pour le CSAP.
- Achat d'articles promotionnels à l'image du CSAP (sacs réutilisables, étuis à crayon, marques page, crayons, bandanas).

Mise en place de services pour aider à la transition des nouveaux arrivants et des élèves internationaux.

RÉALISATIONS

- Mise en place d'une trousse d'outils technologiques pour les élèves nouveaux arrivants allophones.
- Ajout d'un outil de traduction au site web L'apprentissage à domicile : Appui aux familles.

Augmentation du nombre d'initiatives stratégiques avec les partenaires communautaires.

RÉALISATIONS

- Distribution de repas aux familles dans le besoin en collaboration avec les banques alimentaires.
- Mise en place d'une plateforme web qui contient une panoplie d'informations au sujet des activités en français en Nouvelle-Écosse.
- Conception d'une nouvelle annonce publicitaire pour la Semaine de l'éducation en français.

Rétention et recrutement

Augmentation du taux de rétention des élèves (GEF à la 12e année).

RÉALISATIONS

- Organisation du 10e Forum des conseils étudiants en format virtuel.
- Ajout de 3 nouveaux cours à l'école virtuelle pour l'année 2020-2021 (les cours seront lancés dès septembre 2021 - Océan 11, Coop 11 et Coop 12).
- Lancement du programme pilote en enseignement multiniveau.

Augmentation du nombre (%) de finissants qui choisissent de poursuivre des études postsecondaires en français ou d'obtenir un emploi en français.

RÉALISATIONS

- Planification d'une journée carrière virtuelle pour les élèves du secondaire du CSAP en partenariat avec le CDÉNÉ.
- Création d'un site web pour appuyer les enseignants du programme O2 et des cours d'éducation coopérative.

Amélioration du recrutement et de la rétention d'un personnel qualifié et compétent.

RÉALISATIONS

- Révision du guide pédagogique pour l'enseignement des classes multiniveaux.
- Élaboration d'un programme de bourses d'étude préservice pour les futurs enseignants du CSAP.
- Création d'une plateforme de développement professionnel pour accroître et améliorer la livraison de la formation pour l'ensemble du personnel du CSAP.
- Organisation d'une campagne nationale de recrutement sur les médias sociaux.
- Production d'une vidéo promotionnelle pour le recrutement.
- Développement de contenu pour la semaine de sessions de développement professionnel du début janvier 2021.
- Organisation de l'Institut d'été 2020.

Augmentation du nombre d'élèves inscrits (GEF à la 12e année).

RÉALISATIONS

- Mise sur pied d'un système d'inscription en ligne.
- Création d'un nouveau site web pour les choix des cours.

Réussite académique

Atteinte des buts visés dans les Plans pour la réussite des élèves (PRÉ).

RÉALISATIONS

- Développement de vidéos et d'une trousse pédagogique pour appuyer l'enseignement et les compétences en lien avec la résolution de problèmes mathématiques.
- Formation PSCL auprès des aides-enseignantes afin de travailler la composante des attentes élevées.
- Bonification des ressources offertes sur le site d'appui à l'apprentissage (Ipevo, Caméra Hue, Google Meet et ses extensions, etc.) et sessions de formation.
- Augmentation des ressources approuvées (Genially, Mote, TinkerCad, Blogger, Chenelière Éducation Inc.: (i+) interactif.
- Développement du «Coffre à outils virtuel».

Réduction des écarts de rendement des groupes vulnérables.

RÉALISATIONS

- Création de sites pour promouvoir la lecture et l'utilisation du français pendant l'été.
- Définition des pistes d'enseignement pour le nouveau cours d'orientation professionnelle 10.
- Création d'un comité pour la mise en place d'un salon PSCL dans les écoles pour exposer les élèves à plusieurs perspectives créer du matériel pédagogique diversifié et inclusif.
- Formation dans le domaine de l'éducation antiraciste en lien avec l'éducation inclusive.
- Préparation d'un guide de tutorat intensif pour nos élèves nouveaux arrivants allophones.
- Développement professionnel sur l'éducation aux traités.
- Achat de ressources pour appuyer la diversité (autochtones, noirs, LGBTQ).

Amélioration du rendement en littératie.

RÉALISATIONS

- Révision des RAS en lecture des programmes d'études de français M-6 pour les affiner et les aligner, en plus de créer une première ébauche des RAS de 7-8 .
- Développement d'une structure pour identifier les écoles et les élèves vulnérables en littératie et mettre en place un plan d'appui.

Réussite académique (suite)

Augmentation de la qualité et de la quantité d'infrastructures pour appuyer la réussite scolaire.

RÉALISATIONS

- Commande de Chromebooks et de tablettes Samsung afin de fournir un outil technologique à tous les élèves du CSAP.
- Création de la bibliothèque virtuelle du CSAP (BiblioVirtuo)
- Migration des serveurs de Finances et RH sur la plateforme infonuagique d'Office 365.
- Appui technologique en direct aux enseignants durant la période d'apprentissage à domicile.
- Aménagement des installations de l'École Mosaïque pour l'accueil des élèves durant l'année scolaire 2020-2021.
- Développement d'un guide pour la conciergerie afin de standardiser les pratiques de nettoyages dans les écoles.
- Correction des problématiques soulevées suite aux échantillonnages d'eau potable des écoles.
- Construction d'un centre des métiers à l'École secondaire de Par-en-Bas.
- Aménagement d'espace de stationnement et de jeux à l'École acadienne de Truro.
- Installation d'un nouveau système de gicleur à l'École Belleville.
- Amélioration du revêtement extérieur de l'École secondaire de Clare.
- Élimination du réservoir souterrain d'huile à l'École du Grand-Portage.
- Conception d'un outil de gestion des inspections des écoles et bureaux.

Sécurité linguistique

Perfectionnement des compétences langagières du personnel et des élèves.

RÉALISATIONS

- Administration d'évaluations linguistiques à tous les futurs membres du personnel enseignant du CSAP et autres fonctions où les compétences linguistiques sont essentielles à la réussite dans le rôle.
- Élaboration de fiches pédagogiques afin d'accompagner les enseignants dans la planification d'augmenter les moments de discussion lors de séances de lecture.

Augmentation de l'utilisation du français parlé dans les activités scolaires et parascolaires.

RÉALISATIONS

- Production d'un balado qui porte sur l'étendue du vocabulaire des élèves en milieu minoritaire.
- Organisation d'activités d'improvisation pour développer la spontanéité et la créativité en français des élèves.
- Lancement de la stratégie de l'oral du CSAP
- Développement de plusieurs vidéos pour favoriser les pratiques pédagogiques gagnantes et la communication orale.

Élargissement des espaces francophones.

RÉALISATIONS

- Refonte du site web du CPRP
- Campagne de promotion de la Radio CPRP
- Création de sites Google pour promouvoir la lecture et l'utilisation du français pendant les mois d'été.

Poursuite des études postsecondaires en français ou obtention d'un emploi en français.

RÉALISATIONS

- Offre de stages aux étudiants (USA, NSCC, etc.)

Inscription des enfants d'anciens élèves dans les écoles du CSAP.

RÉALISATIONS

- Suivi des inscriptions à Grandir en Français provenant d'anciens élèves du CSAP.

6.0 Finances et exploitation

Le CSAP est sur le point de boucler la deuxième année de son plan stratégique 2019-2023. Les impacts de la COVID-19 se font sentir depuis mars 2020 et entraînent que plusieurs projets doivent être reconduits à l'année fiscale 2021-2022. Il est à souhaiter que l'exercice de consultation auprès des écoles, des secteurs, des comités d'école consultatifs et des conseiller(-ère)s scolaires puisse reprendre pendant l'automne et l'hiver prochain.

À des fins budgétaires pour la période 2021-2022, une augmentation de 4 % est prévue dans les inscriptions de la maternelle à la 12e année notamment de 5 923 à 6 163.

Le budget 2021-2022 adopté par le CSAP le 15 mai 2021 se chiffre à 111 625 000 \$ et prévoit une dotation de 921,45 postes ETP (équivalent temps plein) comparativement à 908,51 l'an dernier.



BUDGET OPÉRATIONNEL 2021-2022**Exercice clos le 31 mars**

| Revenus | 2020-21 Budget adopté | 2020-21 Prévisions | 2021-22 Budget adopté |
|-------------------------------------|---------------------------------|------------------------------|---------------------------------|
| Province de la Nouvelle-Écosse | 96 000 000 \$ | 101 388 723 \$ | 102 750 000 \$ |
| Gouvernement du Canada | 6 000 000 \$ | 4 781 575 \$ | 5 325 000 \$ |
| Allocations des conseils municipaux | 1 000 000 \$ | 767 696 \$ | 1 050 000 \$ |
| Autres revenus | 3 500 000 \$ | 1 522 204 \$ | 2 500 000 \$ |
| Total des revenus | 106 500 000 | 108 460 198 \$ | 111 625 000 \$ |
| Dépenses | | | |
| Gouvernance du conseil scolaire | 550 000 \$ | 558 238 \$ | 500 000 \$ |
| Bureau de la direction générale | 1 750 000 \$ | 1 404 168 \$ | 1 600 000 \$ |
| Service des finances | 800 000 \$ | 733 453 \$ | 850 000 \$ |
| Service des ressources humaines | 725 000 \$ | 660 756 \$ | 800 000 \$ |
| Services scolaires | 72 575 000 \$ | 71 613 549 \$ | 74 410 000 \$ |
| Service des opérations | 19 000 000 \$ | 24 073 946 \$ | 20 000 000 \$ |
| Initiatives du CSAP | 1 500 000 \$ | 1 244 973 \$ | 1 550 000 \$ |
| Élaboration de programmes | 1 150 000 \$ | 811 576 \$ | 1 650 000 \$ |
| CPRP | 700 000 \$ | 753 719 \$ | 775 000 \$ |
| Programme de prématernelle - 4 ans | 5 250 000 \$ | 3 198 849 \$ | 7 990 000 \$ |
| Fonds générés par les écoles | 2 500 000 \$ | 1 369 439 \$ | 1 500 000 \$ |
| Total des dépenses | 106 500 000 \$ | 106 522 666 \$ | 111 625 000 \$ |
| Excédent budgétaire annuel | 0 \$ | 2 037 532 \$ | 0 \$ |
| Excédent cumulé à l'ouverture | 2 488 768 \$ | 2 488 768 \$ | 4 526 300 \$ |
| Excédent cumulé à la clôture | 2 488 768 \$ | 4 526 300 \$ | 4 526 300 \$ |

7.0 Principaux faits

| Élèves ● | 2019 | 2020 |
|--|--------------|--------------|
| Nombre total d'élèves | 5 881 | 5 923 |
| Taille moyenne des classes M-2 | 18,1 | 17,0 |
| Taille moyenne des classes 3-6 | 21,4 | 21,1 |
| Taille moyenne des salles de classe 7-9 | 22,1 | 22,0 |
| Taille moyenne des classes 10-12 | --- | --- |
| Nombre total de classes et de sections | 64 | 65 |
| Personnel (ETP) ● | 2019 | 2020 |
| Éducateurs et administrateurs dans l'école | 509,73 | 528,48 |
| Personnel de soutien non enseignant dans l'école | 124,54 | 132,52 |
| Soutien aux programmes | 25,00 | 26,00 |
| Soutien aux programmes non enseignant | 8,00 | 9,00 |
| Transports | 26,38 | 28,92 |
| Gestion des immeubles | 47,36 | 55,69 |
| Administration | 26,00 | 29,00 |
| Soutien technologique | 6,00 | 7,00 |
| Autres programmes | 86,07 | 87,21 |
| Technologie ● | 2019 | 2020 |
| Nombre d'élèves par ordinateur pour l'enseignement | 1,51 | 0,92 |
| Nombre d'ordinateurs et d'appareils par technicien | 1 104 | 1 648 |
| Gestion des immeubles ■ | 2019 | 2020 |
| Surface totale des écoles en pieds carrés | 1 311 500 | 1 314 092 |
| Nombre de pieds carrés par élève | 234 | 223 |
| Nombre de pieds carrés d'exploitant privé | 140 824 | 140 824 |
| Coût de fonctionnement ▲ | 6 259 847 \$ | 7 434 987 \$ |
| Coût de fonctionnement au pied carré ▲ | 5,34 \$ | 6,35 \$ |

| Transport ■ | 2019 | 2020 |
|--|------------------|------------------|
| Nombre total d'autobus pour les trajets normaux | 108 | 113 |
| • CSAP | 39 | 42 |
| • Stock | 69 | 71 |
| Nombre total d'autobus de réserve exploités | --- | --- |
| • CSAP | 7 | 7 |
| • Stock | 10% de la flotte | 10% de la flotte |
| Nombre total d'élèves transportés | 6 000 | 6 217 |
| • CSAP | 1 829 | 1 845 |
| • Stock | 3 920 | 4 169 |
| Coût total du transport des élèves ▲ | 8 715 019 \$ | 9 218 183 \$ |
| Coût total par élève transporté ▲ | 1 453 \$ | 1 471 \$ |
| Nombre total de trajets d'autobus au quotidien | 352 | 370 |
| Nombre moyen d'élèves par trajet d'autobus | 33 | 33 |
| Coût/unité - sous-contrat ▲ | 71 539 \$ | 73 341 \$ |
| Coût/unité - conseil scolaire ▲ | 64 643 \$ | 68 069 \$ |
| Nombre total de km parcourus pour le transport des élèves | 1 922 388 | 2 018 854 |
| Nombre total de km parcourus par autobus | 3 495 250 | 3 654 125 |

● 30 septembre

▲ 31 mars

■ 30 juin